

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION (QUÉBEC)

Lundi, le 20 novembre 2023 se tenait à 19h00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Assiste à la séance, monsieur le Maire Simon-Yvan Caron et Chantal Tremblay, directrice générale, à titre de secrétaire.

Les conseillers et conseillères qui sont présents :

Marcel L'Italien : présent

Manon Dubé : absente

Nathalie Soucy : absente

Raynald Bérubé : absent

Germain Picard : présent

Myriam Morissette : présente

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par Chantal Tremblay, directrice générale, afin qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des séances du conseil lundi le 20 novembre 2023 à 19h00 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation des états financiers 2021
5. Période de question;
6. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur le maire souhaite la bienvenue. Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente séance.

2. Constatation par les membres du conseil municipal de l'avis de convocation

Le Conseil municipal constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié conformément au règlement concernant la régie interne des séances du Conseil municipal et dans le délai prévu à l'article 156 du Code municipal (L.R.Q. c.C-27.1)

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution #23-11-223**

Il est proposé par monsieur Marcel L'Italien, appuyé par monsieur Germain Picard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**4. Dépôt et présentation des états financiers 2021
Résolution #23-11-224**

M. Benoit Roussel, du Groupe Mallette, présente les états financiers 2021 de la municipalité.

Il est proposé par madame Myriam Morissette, conseillère, appuyé de monsieur Germain Picard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Ledit rapport sera conservé avec les archives de la municipalité de La Rédemption.

7. Période de questions

Aucune question.

**8. Levée de la séance
Résolution #23-11-225**

Il est proposé par monsieur Marcel L'Italien, appuyé par monsieur Germain Picard et résolu à l'unanimité de levée la séance à 19h08.

Simon-Yvan Caron, maire

**Chantal Tremblay, directrice
générale**

Je, Simon-Yvan Caron, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Simon-Yvan Caron, maire

-